

Ils ont déjà gagné leur couronne

DIFFÉRENCE Sélectionnés parmi une demi-douzaine d'institutions fribourgeoises pour handicapés, des lutteurs en herbe s'entraînent depuis dix semaines. Le 26 août, ils seront dans l'arène, grâce à Just for Smiles et aux lutteurs staviacois.

ESTAVAYER-LE-LAC

Marc, pensionnaires d'une institution glânoise, déboule dans le local de lutte staviacois. Il jette son sac, saute sur le ring de sciure et va directement enfile sa culotte. «Je suis aux taquets», lance-t-il. La motivation du jeune handicapé en dit long, tandis que les lutteurs staviacois, Gilles et Marc Guisolan, sont tout sourire à le voir débarquer de la sorte, vendredi dernier pour cet entraînement particulier.

Le vendredi 26 août, sur le coup de 17 h, une bonne vingtaine de lutteurs un soupçon différents, âgés de 6 à 55 ans, en découdront au centre de l'arène des rois devant des milliers de spectateurs. C'est du jamais vu dans l'histoire de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres. Ces vaillants athlètes représenteront les milliers de personnes qui vivent en situation de handicap en Suisse.

Faire tomber les frontières

«Ce sport n'est pas uniquement réservé aux forces de la nature. Rien n'est impossible et ce, même pour des personnes en difficulté», relève Raphaël Broye, président de la fondation Just for Smiles, à l'origine de cette initiative qui réunit des résidents volontaires de sept institutions spécialisées fribourgeoises.

«Quand Raphaël, qui est un ami d'école, m'a proposé ce projet, j'ai tout de suite dit oui», lance Gilles



Une partie des lutteurs volontaires en compagnie de leurs coaches et parrains. PHOTOS RÉMY GILLIAND

Guisolan, président du Club des lutteurs d'Estavayer.

Dès la mi-avril, les «Böse» en herbe se sont donné rendez-vous deux fois par semaine au club staviacois, avec leurs coaches, Gilles Guisolan et Laurent Tschanz, moniteur J + S, spécialisé en sport handicapé. «C'était une exigence de ma part, afin de savoir comment réagir avec chacun, tant les handicaps sont différents», note Gilles Guisolan.

Durant dix semaines, ils ont appris non seulement les rudiments de la lutte mais aussi à maîtriser les prises et à gérer le trac.

Faire tomber les frontières, c'était le souhait de Raphaël Broye. Vendredi dernier, ces joyeux sportifs ont eu droit à un entraînement avec des lutteurs couronnés, le Broyard Marc Guisolan et le Chablaisien Harald Cropt. Les deux sympathiques champions sont les parrains de cette expérience hors norme.

Après un échauffement géré par Gilles, chacun a pu lutter dans les règles de l'art, grâce aux rudiments emmagasinés au fil des semaines. Une maîtrise impressionnante, avec les gestes justes qui font la beauté de ce sport. Au terme de chaque passe,

les participants n'oublient pas d'enlever la sciure du dos de leur adversaire et parfois avec zèle...

Magnifique expérience

«Ce qui est génial, c'est qu'ils ont appris à se connaître, puisque tous viennent d'institutions différentes. Une belle complicité s'est installée et je peux vous assurer qu'ils ne vont pas faire de la figuration dans l'arène d'Estavayer2016», note Yolande Galley, responsable de projet au sein de Just for Smiles.

«Il faut donner la possibilité à ces personnes de pratiquer ce sport. Si



Le jeune Glânois Marc est devenu un vrai «Böse» et suscite l'admiration de Harald Cropt, Gilles et Marc Guisolan. Avant l'entrée dans l'arène, lui, il a déjà gagné sa couronne.

elles peuvent s'épanouir, c'est très bien», réagit Harald Cropt, qui a quitté ses vignes d'Ollon pour parrainer cette opération.

Au terme de cet entraînement, Gilles Guisolan est en nage, mais heureux. «C'est une magnifique expérience humaine. Je ne regrette pas de m'être lancé dans cette aventure. C'est extraordinaire», glisse-t-il avec des yeux qui en disent long sur l'émotion vécue tout au long de ces dix semaines qu'il ne regrette pas d'avoir sacrifiées sur son emploi du temps professionnel très chargé.

RÉMY GILLIAND



Les lutteurs coachés par Gilles Guisolan, infatigable.

ESTAVAYER-LE-LAC

Quatre nouveaux médaillés Bene Merenti



Dimanche dernier, la paroisse et le chœur mixte Saint-Laurent avaient la joie de remettre la médaille Bene Merenti à quatre membres du chœur mixte, récompense pour leur fidélité à la société depuis quarante ans et plus. Marie-Lise Ducrest chante au sein du chœur paroissial depuis 41 ans tout comme Thérèse et Claude Meyer depuis 40 ans. Quant à Maurice Bourqui, leur président, il a chanté 25 ans à Murist avant de rejoindre les rangs du chœur mixte d'Estavayer-le-Lac. Sous la direction de Jean-Pierre Chollet, les choristes ont parfaitement tenu leur rôle d'animateurs de cérémonie durant la messe. L'abbé Jean Glasson a remercié et félicité les quatre membres méritants mais aussi les autres et leur directeur pour toutes les heures consacrées à l'art choral, les encourageant à poursuivre leur belle et importante mission au service de l'Eglise et de la communauté. «C'est un charme de rejoindre les rangs d'un chœur et merci pour tout ce que vous avez apporté et apporterez encore pour le Dieu de la Vie», a ajouté l'officiant. Maurice Bourqui, président mais aussi récipiendaire de cette décoration, abondait dans le même sens et n'a pas tari d'éloges envers les trois autres nouveaux médaillés. Sur notre photo, entourant l'abbé Jean Glasson, les quatre nouveaux médaillés. De g. à dr.: Maurice Bourqui, Marie-Lise Ducrest, Thérèse et Claude Meyer. Derrière: Bernard Noble, porte-drapeau.

Une refonte des terres liée à l'autoroute

HISTOIRE Le syndicat du remaniement parcellaire de Châtillon-Font-Lully a procédé à sa dissolution samedi, après 27 années d'activité.

FONT

Le passage de l'autoroute et la construction de la route de détournement d'Estavayer-le-Lac ont imposé une réflexion profonde à l'époque. Un comité d'initiative, conduit alors par Claude Carrard, a estimé que la meilleure solution était de lancer un remaniement volontaire. L'assemblée constitutive s'est tenue le 6 avril 1989, sous la présidence du préfet Pierre Aeby. Samedi dernier, à Font, cet ambitieux chantier a pris fin officiellement, avec la dissolution du remaniement parcellaire de Châtillon-Font-Lully, après 27 années, en présence de 54 propriétaires. Une fin heureuse prononcée par le président depuis 2006, Francis Marchand, de Lully.

Le remaniement a concerné 465 hectares de secteur agricole et 116 hectares de secteur forestier. Selon les acteurs, cette refonte foncière a été très particulière, car en plus des terres agricoles, il y avait des forêts, des vignes pour 6 hectares et aussi des sapins de Noël.

Un Vulliérais radical et protestant dans un fief PDC

Président de la commission de classification, le Vulliérais Daniel Derron a parlé d'un remaniement réussi. «C'est aussi le meilleur marché du canton de Fribourg, avec 30 centimes le mètre carré facturé aux propriétaires.» Ce dernier a retracé avec émotion cette aventure de presque trois décennies et a rendu hommage aux nombreux disparus, dont l'ancien



Le comité du remaniement, avec, de g. à dr.: Francis Marchand, François Brasey, François Martin, René Baechler, Serge Carrard, Frédéric Tesse, Georges Carrard et André Losey. PHOTO DR

président Claude Carrard et Jean Baechler, qui a œuvré à la commission de classification. «J'ai été surpris lorsqu'on m'a choisi. Je n'avais pas grande connaissance de la Broye. Un Vulliérais, protestant, de plus radical, œuvrer dans la Broye fribourgeoise, catholique et dans un fief PDC, c'était un sacré challenge», a glissé avec esprit Daniel Derron. Un choix qu'il n'a pas regretté, tant il s'est fait des amis.

Techniquement, le nombre de parcelles agricoles est passé d'environ 850 à un peu plus de 500. Pour le secteur forestier de 200 à 100 parcelles. Le nombre de parcelles agricoles

par propriétaire est passé de 3,2 à 2, tandis que pour le secteur forestier on est passé de 1,4 à 0,7.

«A l'époque, les quatorze exploitants du syndicat travaillaient environ 410 hectares sur 559 parcelles. Ceci représentait 40 parcelles d'environ 70 ares par exploitation», a précisé Francis Marchand, dans la plaquette éditée tout exprès. Les coûts des travaux collectifs agricoles se sont montés à 4,6 millions, tandis que 1,3 million a été consenti pour le secteur forestier.

On l'a dit, l'arrivée de l'A1 a été le principal déclencheur de ce remaniement. Il était dès lors légitime que la Confédération, par l'Office fédéral

des routes, décide de contribuer financièrement pour un montant de près de 5,4 millions de francs à la constitution du plus grand syndicat d'améliorations foncières autoroutier dans le district de la Broye. Le but recherché était bien entendu de redonner un outil de travail viable à l'agriculture de la région. On rappellera que l'autoroute a été inaugurée le 5 avril 2001.

Samedi, dans la bucolique salle qui jouxte l'Auberge de la Couronne, les propriétaires ont procédé au clap de fin du syndicat, dans une belle ambiance festive.

RG